

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Appel de projets pour les veillées de danse au Québec

Québec, 28 février 2020 – Le premier appel de projets du nouveau Réseau des veillées de danse au Québec est maintenant lancé.

Grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications, **le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) remettra un total de 125 000\$** aux organisateurs de veillées, aux formateurs et aux professionnels du milieu.

Les organismes et individus intéressés ont jusqu'au **29 mars 2020** pour soumettre leur candidature pour l'un ou l'autre des trois volets du programme :

- 1- Promotion
- 2- Création
- 3- Formation

Consultez les détails de l'appel de projets sur le [site web du CQPV](#).

Pour information, contactez :

Philippe Dubois, Chargé de projet au CQPV
p.dubois@patrimoinevivant.qc.ca
418-524-9090, poste 105

À propos du Conseil québécois du patrimoine vivant

Le [Conseil québécois du patrimoine vivant](#) (CQPV) constitue depuis 1993 l'organisme de regroupement national en patrimoine immatériel, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications. Il fédère de façon démocratique plus d'une centaine de membres associatifs des quatre coins du Québec. Il réalise des actions de concertation, représentation, recherche, regroupement, transmission et promotion, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Le CQPV est reconnu par l'UNESCO comme ONG-conseil dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

- 30 -

Contact

Philippe Dubois, Chargé de projet au CQPV
p.dubois@patrimoinevivant.qc.ca
418-524-9090, poste 105